



Convocation pour plainte , on me dit "pas grave" ?

Par **yj01**, le **13/02/2016** à **11:45**

Bonjour,rnrnJ'ai reçu un appel d une brigadiere de police m'informant que j'allais etre convoqué suite à un depot de plainte et que j'allais donc recevoir un courrier pour la convocation...rnDevant ma très grande inquietude et mes questions ! la brigadiere m'a dit texto " ne vous inquietez pas, c'est pas grave" et elle a ajouté "si c'etait plus grave je vous aurait convoqué plus rapidement" (elle me dit que je devrait etre convoqué d'ici 1 mois) .rnMes questions sont :rn- Ce qu'elle m'a dit pouvait t-il etre juste pour me calmer ? peut etre font il toujours ça pour ne pas que les gens s'affolent ?rn- Que peut vouloir dire "pas grave " pour un officier de police ? rnJe sais qu'il n'est pas possible d'avoir de reponse précise , je souhaite un avis, un sentiment, un feeling ou une expérience sur les l'analyse des réponses de la brigadiere de police .rnJe suis evidemment dans l'inquietude totale, merci pour toute réponse !

Par **jodelariege**, le **13/02/2016** à **12:02**

bonjour si de votre coté vous savez n'avoir rien fait de grave ,pas d'inquiétude exagérée,pour ma part j'ai été convoquée il y a quelques années à la gendarmerie pour mon chien qui avait sauté la barrière de mon jardin...quelqu'un s'est plain que mon chien"divagait" je suis allée meme au tribunal de proximité pour finalement obtenir un non lieu(une belle perte de temps finalement pour moi et la justice) une convocation en gendarmerie ou au commissariat ne veut pas dire "aller directement à la case prison.."par contre vous devez avoir une petite idée concernant ce dépôt de plainte?

Par **yj01**, le **13/02/2016** à **12:35**

Bonne question, j'ai deux idées :
Une effectivement qui me paraît pas grave , un petit conflit mineur du style que vous dites
l'autre plus sérieux et qui me fait peur : un conflit avec une femme , pas grave mais si c'est ça , ça m'inquiète beaucoup...

Par **jodelariege**, le **13/02/2016** à **12:40**

le conflit avec une femme peut être plus grave si il s'agit de violence ,c'est vous qui savez...

Par **yj01**, le **13/02/2016** à **12:48**

Je dirai un conflit plus ou moins "léger" mais inquiétant quand même...Au sujet de ma question, pensez vous que la brigadière me tenait des propos apaisants (pas grave ne vous inquiétez pas...sur un ton aimable plutôt tranquille , pas rigide) juste pour m'apaiser devant mon inquiétude avec comme double objectif de me calmer et qu'elle soit sur que j'y aille (même si j'ai pas le choix je sais) ? ou pensait t'elle ce qu'elle disait ?

Par **jodelariege**, le **13/02/2016** à **12:55**

à moins d'être télépathe difficile de savoir ce qu'elle pensait